

Listen to this article

La coupe que le Père m'a donnée à boire

« J'ai remarqué que vous faisiez référence à la coupe de communion que le Seigneur a tendue à ses disciples en disant : *« Buvez-en tous ; car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui est versé pour plusieurs* ['for many', dans l'anglais – 'pour beaucoup', trad.] *en rémission des péchés. Mais je vous dis que désormais je ne boirai plus de ce fruit de la vigne, jusqu'à ce jour où je le boirai nouveau avec vous dans le royaume de mon Père. »* – Matthieu 26 : 27-29.

« Je note que vous considérez que notre Seigneur faisait référence à cette même coupe en Matthieu 20 : 22, lorsqu'Il répondit à Jacques et à Jean, que leur unique espérance de s'asseoir avec Lui sur son Trône reposait sur le fait de boire à sa coupe, de participer à son baptême en la mort. Je désire demander si, oui ou non, ceci devrait être considéré comme interprétation uniforme de la *« coupe »* dans les Saintes Ecritures. En certains endroits, il m'a semblé qu'elle se réfère à la joie et au bonheur, plutôt qu'aux souffrances. Par exemple dans le Psaume 23 : 5 nous lisons : *« Ma coupe déborde »* et dans le Psaume 116 : 13 *« J'élèverai la coupe des délivrances »* ; aucune de ces ex-pressions, me semble-t-il, ne se rapporte à la coupe des souffrances de Christ. En est-il ainsi ? »

Oui, répondons-nous. Dans ces deux expressions la coupe est la même. Le Psaume 23 est prophétique et se rapporte à Christ et à l'Eglise ; il décrit leurs expériences durant l'âge de l'Evangile. Il est certain que la coupe de souffrance de notre Seigneur débordait. Et il est certain que c'est cette même coupe débordante qu'Il présente à ses fidèles disciples durant cet âge. Elle représente les afflictions jusqu'à la mort. Néanmoins, notre Seigneur et ses disciples sont représentés prophétiquement comme se réjouissant de cette coupe de communion aux souffrances de Christ, en raison de leurs résultats glorieux. A ce sujet, notre

Seigneur déclara : *« C'est avec joie que je fais ta volonté, oh mon Dieu ! »* Et encore : *« Ne boirai-je pas la coupe que le Père m'a donnée à boire ? »*

Dans le Psaume 116 : 13, cette coupe de mort est présentée comme une coupe de salut ; car c'est uniquement par le moyen de cette mort que notre salut et celui du monde peuvent être atteints. Le Christ et ses disciples se réjouissaient dans leurs tribulations, n'attachant aucune valeur à leur vie, afin de pouvoir gagner le grand prix. Remarquons le contexte : *« J'élèverai la coupe des délivrances et j'invoquerai le nom de l'Eternel* (pour l'aide nécessaire). *J'accomplirai mes vœux envers l'Eternel… Précieuse aux yeux de l'Eternel est la mort de ses Saints. »* Le vœu de Christ et de ses membres, c'est la fidélité jusqu'à la mort – c'est boire la coupe. La récompense promise, c'est la couronne de gloire dans le Royaume. Ceci est présenté comme une autre coupe dans l'avenir. Seuls ceux qui se joignent au Maître pour boire à sa *« Coupe de la Nouvelle Alliance »,* participeront avec Lui à la coupe de joie et de gloire, que le Père déversera pour les fidèles à la fin de cet Age – à la clôture de ce Jour de Réconciliation antitypique et de ses sacrifices.

L'Agneau Pascal et le péché du monde

« Vous avez attiré l'attention des lecteurs sur le fait que l'Agneau pascal a permis que seuls les premiers-nés d'Israël soient épargnés et que la signification antitypique de ce fait serait que notre Seigneur Jésus, en tant qu'Agneau de Dieu *« qui ôte le péché du monde »* épargnerait ou passerait uniquement par-dessus de l'Eglise des premiers-nés durant cet Age de l'Evangile, antitype de la nuit pascale. Ceci étant vrai, comment devons-nous comprendre la déclaration de Jean selon laquelle l'Agneau de Dieu ôte les péchés du monde » ?

Nous répondons que, durant cet âge de l'Evangile, par la miséricorde divine et grâce aux mérites du sacrifice de Christ, seulement l'Eglise des premiers-nés, la maison de la foi, les consacrés sont épargnés ou « passés par-dessus ». Néanmoins, le Plan divin ne se termine pas avec la délivrance de *« l'Eglise des premiers-nés dont les noms sont inscrits dans les cieux »* et qui doivent avoir part avec Christ à la première et principale résurrection. L'application des mérites de Christ d'abord en faveur de l'Eglise est simplement un trait accessoire dans le Plan divin. Bientôt

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

l'Eglise aura terminé d'user du privilège, accordé maintenant aux croyants, de participer, avec Christ, à la mort aux intérêts terrestres et à la vie comme Nouvelles Créatures par le moyen de la première résurrection. Ensuite, le mérite du sang de Christ, de l'Agneau immolé, sera appliqué en faveur de toute l'humanité, pour *« ôter le péché du monde »,* légalement. Quand il le sera, il satisfera immédiatement la Justice pour le compte du monde, et le monde sera transféré au Rédempteur en vue des bénédictions du rétablissement. Alors, l'Agneau de Dieu et l'Eglise – l'Epouse, la femme de l'Agneau – s'engageront dans l'œuvre qui consistera à ôter effectivement le péché du monde durant le Millenium.

WT 1910 p.4553